

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Monsieur Frédéric Latenre
Le directeur adjoint de
l'Aménagement du territoire
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 30/09/2024

N/Réf. : IXL20494_731_PU IXELLES. Place Fernand Cocq, 20
Gest. : MB (= zone de protection du site classé de l'Hôtel Communale et son jardin)
V/Réf. : PU2024/246-126/20 **DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME:** mettre en conformité le placement
Corr: Belinda Delpierre d'une vitre en verre trempé avec ventilateur-extracteur d'air intégré, le
NOVA : 09/XFD/1945514 percement d'aération côté rue de Conseil et la mise en peinture de la façade
au rez-de-chaussée

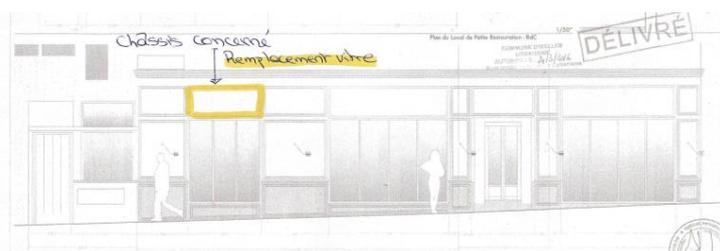
Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 02/09/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 25/09/2024, concernant la demande sous rubrique.



Photos du bien en 2020. © Google Street View



Situation projetée. Image extraite du dossier de demande

De manière générale, les dispositifs qu'on souhaite régulariser n'améliorent pas le contexte du bien classé ni la qualité de la place. La CRMS constate par ailleurs que les travaux réalisés au rez-de-chaussée ne correspondent pas à la demande de permis examiné par la CRMS en séance du 08/07/2015 ([IXL20494 573 CT Cocq20.pdf \(crms.brussels\)](#)), ni à l'élévation datée du 21/03/2016 jointe au dossier. La Commission s'interroge dès lors sur la régularité de la situation existante. Si les châssis existants n'étaient pas réguliers, elle demande de les revoir dans un plus grand respect de la typologie néoclassique (profilés traditionnels, teinte blanc cassé). Au rez-de-chaussée, la façade devrait également être peinte en blanc cassé, comme les étages supérieurs.

La CRMS rappelle par ailleurs sa recommandation de réaliser un plan de gestion communal pour gérer de manière cohérente les différentes demandes relatives à la place F. Cocq et aux abords de l'Hôtel communal.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: mlleclef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; amenagementterritoire@ixelles.brussels